



**Déclaration**  
**1<sup>er</sup> Forum de dialogue Intercontinental de la**  
**société civile Afrique – EU**  
*8 – 10 novembre 2010*  
*Hôtel Conrad*  
*Le Caire - Égypte*



## **INTRODUCTION**

Le 1<sup>er</sup> forum de dialogue intercontinental de société civile Afrique-UE s'est tenu au Caire (Égypte) du 8 au 10 novembre 2010 avec le soutien des Commissions de l'Union africaine (CUA) et de l'Union européenne (CUE). Les participants au forum ont, entre autres, réfléchi à la manière de mettre en exergue le rôle de la société civile dans le partenariat Afrique-UE, en explorant en particulier les façons de contribuer au renforcement effectif de la stratégie conjointe pour le développement de son contenu fondé sur les personnes dans le deuxième Plan d'Action de la stratégie conjointe Afrique-UE (SCUA).

**PARTICIPATION** Une délégation transversale de représentants des sociétés civiles africaine et européenne menée par les groupes de pilotage formellement reconnus par les structures de la SCUA a pris part au dialogue. Parmi les participants des sociétés civiles se trouvaient des organisations syndicales, des représentants du milieu universitaire, de la jeunesse, des personnes handicapées, des femmes, des O.N.G. impliquées dans les 8 partenariats thématiques, et les médias. Des représentants du pays d'accueil, de la CUA et de la CUE étaient également présents.

## **FORMALITÉS D'OUVERTURE**

S.E. l'Ambassadeur Charif Naguib, Secrétaire d'État de la République Démocratique Arabe d'Égypte pour l'Union Africaine a prononcé le discours d'ouverture du forum de dialogue. D'autres dignitaires ont fait des déclarations, y compris les représentants de la CUA - M. Jinmi Adisa, directeur de la Direction des Citoyens et de la diaspora (Cido) - et de la CUE - M. Michael Ryan de la délégation UE en Égypte-. Les déclarations des sociétés civiles africaine et européenne ont été présentées respectivement par les dignitaires Mme Saida Agrebi et Mme Christa Randzio Plath.

## **DÉLIBÉRATIONS ET DÉBATS**

Durant les trois jours de la conférence, les facilitateurs ont introduit les débats avec des exposés pour stimuler les discussions et les débats interactifs de réflexion sur le 2<sup>e</sup> plan d'action de la stratégie conjointe Afrique-UE pour 2011 - 2013 sur la base du rapport d'évaluation du 1<sup>er</sup> plan d'action de la stratégie conjointe Afrique-UE 2008 - 2010.

C'est à cette fin que les participants ont exprimé leurs remerciements et leurs félicitations pour :

1 - Le sens profond de l'engagement de nos dirigeants dans le développement intégré comme énoncé dans les principes et les objectifs de la Stratégie conjointe Afrique-UE ; l'idéation qui a imprégné l'énoncé des huit partenariats thématiques et leur interconnexion ; les mesures efficaces visant à les mettre en application au cours des trois premières années.

2. L'approche scientifique à la prestation du service, la transparence et le sens des responsabilités des leaders africains et européens qui ont rendu compte d'une évaluation effectuée sur le premier programme d'action (2008 - 2010), qui a fourni une estimation objective des progrès réalisés et des défis rencontrés dans l'accomplissement de la stratégie conjointe UE-UA et de ses partenariats thématiques dans le cadre du premier plan d'action (2008 - 2010).

3. La résolution du deuxième plan d'action (2011 - 2013) pour s'assurer que la stratégie conjointe UE-UA soit encore plus centrée sur les personnes, plus focalisée et plus orientée comme moyen de faciliter le développement intégré ; et faciliter une participation globale en élargissant la participation des acteurs pour contribuer à la bonne exécution afin d'inclure les acteurs non-étatiques, en particulier une plus large partie de la société civile.

4. La clarté sur l'utilisation du partenariat de la société civile comme indiqué par les thèmes de chaque partenariat, afin d'exploiter les colossales ressources potentielles et l'expertise technique disponible de la société civile pour renforcer les décisions de la troïka ministérielle prises au Luxembourg en 2009. Ceci est particulièrement crucial afin de sensibiliser et populariser les idéaux de la stratégie conjointe UE-UA auprès des diverses parties dans le but d'aplanir les obstacles qui ont affecté la mise en œuvre du premier plan d'action (2008 - 2010) et de recevoir les retours nécessaires des citoyens et des parties-prenantes au cours de la mise en œuvre du 2<sup>e</sup> plan d'action.

## **EXHORTATIONS GÉNÉRALES**

Le Forum des Organisations de la société civile (OSC) UA-UE a adopté des conclusions clés et a formulé des recommandations.

1. **Participation active de la société civile :** la réunion a souligné le rôle des OSC en tant que partenaire clé dans les thèmes transversaux qui recoupent les 8 partenariats thématiques. Ceci est renforcé par le rôle général de promotion, d'approfondissement et de renforcement de la relation Afrique-UE et de l'agenda du partenariat ainsi que de porter à terme la mise en œuvre d'importants éléments énoncés dans le programme d'action 2011-2013. A l'occasion de cette réunion, les Etats membres du partenariat ont été invités à faire preuve de leadership, à accorder davantage de place et à créer un environnement propice à la participation concrète de la société civile en tant que partie-prenante essentielle dans la construction de l'État et dans l'accomplissement du plan d'action.

2. **Mobilisation et attribution des ressources :**

Lors de la réunion, les participants ont noté l'engagement continu des Etats membres en faveur de l'esprit de l'agenda du partenariat mais ont déploré l'absence d'engagement pratique de ressources pour accomplir le plan d'action défini dans sa totalité. Les Commissions de l'UA et de l'UE ont par conséquent été invitées à affecter et à allouer les ressources financières, matérielles et humaines spécifiques nécessaires pour la participation effective des organisations de la société civile dans les efforts encore à faire (aux niveaux

nationaux, régionaux et continentaux) pour atteindre les objectifs définis dans le plan d'action révisé.

## **RENFORCEMENT DES DISPOSITIONS DES ÉBAUCHES THÉMATIQUES DES PROGRAMMES D'ACTION POUR 2011 – 2013**

### **1. Paix et Sécurité**

#### **L'introduction d'initiatives qui devraient faciliter et garantir :**

- (i) l'engagement accru des États membres dans la prévention des hostilités et des conflits par des mesures efficaces d'alerte et de réponse précoce ; permettant ainsi la diffusion, la ratification, la maîtrise et de l'intégration de l'A.A.P.S. (Architecture Africaine de Paix et de Sécurité) par les États membres de l'UA, en accomplissant des activités concertées de la société civile qui mettent l'accent sur la promotion et l'éducation du public.
- (ii) Renforcer le focus des opérations de maintien de la paix afin de permettre l'intégration des opérations civiles et l'utilisation de capacités civiles.
- (iii) la reconstruction post-conflit devrait inclure la question de l'emploi des civils affectés et des soldats démobilisés.
- (iv) l'adoption de mécanismes donnant résolument la priorité aux approches de prévention des conflits et à l'intégration des opérations civiles.
- (v) l'engagement des O.S.C. dans un plus grand nombre de mises en œuvre de telles initiatives.

### **Gouvernance démocratique et Droits de l'Homme**

Le besoin d'introduire des mesures pouvant contribuer au renforcement d'une gouvernance démocratique plus transparente et plus participative par :

1. des efforts concertés de la part de toutes les parties concernées, afin de favoriser une prise de conscience et de soutenir les meilleures normes et pratiques internationales au moyen d'instruments déjà adoptés, comme la charte africaine sur la gouvernance démocratique, N.P.D.A. (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)/ M.A.E.P. (Mécanisme Africain d'Évaluation entre Pairs) ;
2. l'introduction de notifications qui devraient faciliter le rapatriement de sommes provenant de la corruption, déposées dans les banques européennes par d'anciens dirigeants africains, afin d'éviter que cette situation ne se répète ;
3. la poursuite des initiatives en matière de gouvernance démocratique et de droits de l'homme qui considèrent comme une priorité les besoins de développement des peuples africains et européens.

### **Intégration économique régionale, commerce et infrastructures**

✚ Le Forum a souligné que les accords de partenariat économique actuels sont trop orientés vers l'exportation, au détriment des petites et moyennes entreprises (PME) et risquent de fragiliser les efforts d'intégration accomplis à l'échelle régionale. De nouvelles initiatives sont nécessaires pour s'appuyer sur les structures régionales existantes, satisfaire les besoins économiques locaux et se concentrer sur le développement d'autres infrastructures appropriées, (y compris le développement d'infrastructures rurales) qui représentent autant de moteurs de croissance. Nous observons avec préoccupation l'absence totale de cohésion entre la stratégie conjointe UE-UA et les A.P.E. (Accords de Partenariat économique) et préconisons l'adoption d'A.P.E qui soient favorables au développement

✚ Le Forum a appelé à une harmonisation des lois du commerce et de l'investissement et d'autres procédures pour assurer leur alignement avec les cadres nationaux, régionaux et continentaux, afin de faciliter l'investissement et la croissance soutenue de l'industrie des secteurs non formels aux secteurs formels.

✚ Le Forum a également invité les États membres à prendre des mesures immédiates dans le cadre de ce partenariat UA/EU pour que les fonds obtenus par la corruption et exportés de l'Afrique vers l'Europe reviennent sur le continent africain, puisqu'il s'agit de capitaux dont l'Afrique a besoin pour développer ses infrastructures et assurer la croissance de ses économies.

✚ Le Forum a invité les États membres à prendre des mesures immédiates dans le cadre de ce partenariat UA/EU pour confronter les institutions internationales qui corrompent ou collaborent avec des dirigeants africains corrompus en soustrayant d'importantes sommes au continent africain, afin qu'elles mettent un terme à ces agissements.

### **O.M.D.**

Le Forum a noté avec préoccupation l'état actuel de la réalisation des O.M.D.+10 et conjure les gouvernements d'allouer les fonds nécessaires à leur réalisation, en particulier dans les secteurs concernant les besoins fondamentaux des personnes et pour développer les stratégies cruciales au développement répondant aux besoins aussi bien des pays les moins favorisés que des plus démunis parmi les plus pauvres. Le Forum demande également d'accorder une attention majeure aux O.M.D. laissés pour compte, afin qu'ils soient réalisés dans les délais impartis. À cet effet, le Forum réclame une plus grande participation des O.S.C. dans l'établissement d'un cadre de suivi conforme au principe de transparence et de responsabilité mutuelle assurant le progrès du partenariat. Le Forum recommande qu'un effort majeur soit fourni à différents niveaux afin d'atteindre les buts établis.

### **Changement climatique**

Le Forum fait appel à la responsabilité de l'UE pour qu'elle finance des stratégies d'ajustement dans les pays de l'UA car les États africains souffrent de façon disproportionnée des effets du changement climatique alors qu'ils y ont le moins contribué.

### **Énergie**

Le Forum souligne que l'énergie est une clef du développement et de la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi il réclame pour l'Afrique un accès élargi, durable et abordable aux ressources énergétiques. Ce nouveau partenariat sur l'énergie ne devrait pas se limiter à faciliter l'accès de l'Europe à l'énergie renouvelable en Afrique, mais plutôt fournir aux peuples africains l'énergie durable et accessible dans les zones rurales et urbaines, y compris les énergies solaires et éoliennes. Le Forum demande donc que les O.S.C. soient pleinement impliquées dans le développement et l'accomplissement de toutes les stratégies à venir.

### **Science, société de l'information et de l'espace**

Dans le cadre du développement de la science et de la technologie, faciliter l'implication de la diaspora en cherchant sa contribution, en renforçant ses capacités, et en développant davantage la science et la technologie par une coopération accrue avec tous les partenaires pertinents tels que les jeunes, les femmes, etc.

### **Migration, Mobilité et Emploi**

✓ Il est essentiel d'intégrer dans toutes les activités de ce partenariat l'agenda de l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) pour le travail décent. Une attention particulière devrait être accordée à l'amélioration des conditions de travail des travailleurs impliqués dans les secteurs informels de l'économie et étendre la protection sociale à tous, y compris les catégories les plus vulnérables telles que les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les migrants.

✓ Le Forum a appelé au respect de tous les droits, y compris ceux des migrants en vertu du droit international, et a exigé qu'ils soient traités convenablement. Les formalités courantes d'obtention des visas, dans l'esprit du partenariat, devrait être reconsidérées. Le Forum a invité les États membres à faciliter d'avantage les procédés et les procédures pour l'acquisition de visa, en tant que stratégie pour réduire l'immigration illégale et irrégulière.